

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENTS
Payable d'avance, par an... \$2.
do do quatre mois... 1.50
do do un mois... 0.25

ANNONCES
Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.06
Une fois la semaine... 0.03
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 7 Février 1884
COURRIER

Il paraît que le bill relatif à l'incorporation des Orangistes sera présenté aujourd'hui même.

Le gouverneur général, et Lady Lansdowne seront de retour demain après-midi, avec leur suite.

Les représentants de la province de Québec demandent des better terms. Il croient qu'il est temps de tenter un effort suprême pour ramener l'ordre dans les finances et combler les déficits qu'a entraînés la construction de chemins de fer qui n'ont reçu aucune subvention du gouvernement fédéral.

Les représentants des comtés situés au sud du Saint Laurent dans la province de Québec voudraient que le gouvernement aidât à la construction du chemin de fer "Great Eastern" qui doit se relier à Lévis avec l'Intercolonial.

Les délégués de l'Union des cultivateurs de Manitoba et du Nord-Ouest ont soumis, hier, au Conseil privé un mémoire qui expose leurs griefs et leurs demandes. Ils veulent, entre autres choses, obtenir pour le gouvernement local de Manitoba le droit absolu de constituer des compagnies pour la construction de chemins de fer dans la province, ainsi que l'administration des terres; supprimer les droits sur les instruments agricoles et les matériaux de construction; puis, faire représenter le Nord-Ouest dans le cabinet. C'est conforme à ce que nous en avons dit hier.

Subsides aux provinces
M. Ouimet, député de Laval, a provoqué un débat, hier, à la séance de la chambre des communes, sur la question d'une augmentation du subsidé fédéral aux provinces. Il a demandé copie des correspondances échangées entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux à ce sujet. Dans son discours, M. Ouimet a donné des chiffres prouvant que la proportion de 2 1/2 à être remise aux provinces sur le montant qu'elles fournissent au trésor fédéral en droits de douane et d'accise lors de leur entrée dans la confédération, n'est plus aujourd'hui que de dix pour cent.

LE PACIFIQUE ET LE NORD-OUEST
A la fin de son discours, sir Charles a cité les chiffres suivants: La construction du chemin de fer du Pacifique a contribué d'une manière remarquable au développement du pays comme on peut en juger par ce qui suit: Du 1er juillet 1872 au 30 juin 1880, à Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, les revenus provenant de la vente des terres et des pré-emptions se sont élevés à \$817,426, et du 1er juillet 1880 au 30 décembre 1883 on a reçu de la même source \$3,572,836; en sus, il y a depuis trois ans, des arrérages pour pré-emptions \$4,393,070.

En effet, si l'on prend les montants constatés par les comptes publics, on trouve que le gouvernement fédéral a perçu en droits de douane et d'accise une somme de \$6.80 par tête de la population, calculée d'après le recensement de 1881, tandis que cette somme n'était que de \$3.75 lors de l'établissement de la confédération. M. Ouimet a démontré ensuite par des chiffres, qu'à mesure que la population augmente, les dépenses d'administration de la justice, de l'entretien des asiles et des hôpi-

taux, de l'instruction publique, etc., augmentent en proportion plus grande que le subsidé fédéral qui est alloué aux provinces, et que puisque les circonstances dans lesquelles le subsidé fédéral devait être payé aux provinces sont changées, ce subsidé doit être aussi changé avec elles. Mais M. Ouimet n'a pas voulu aller jusqu'à demander que la même proportion de 2 1/2 pour cent du revenu que le gouvernement fédéral tire des provinces fut rétablie; il s'est contenté de demander que ce subsidé soit calculé à 14 1/2 pour cent, c'est-à-dire à \$1.00 par tête de la population au lieu de 80 cents.

MM. Landry et Amyot ont appuyé par de bons discours, nourris de chiffres, la demande qu'a faite M. Ouimet, et qui reviendra prochainement devant la Chambre.

BILLS PRIVÉS

Les bills ci-dessous seront pris en considération par les comités qui suivent, mardi prochain, le 11 février courant, ou après, savoir: Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes:

Bill (No 19) à l'effet d'accorder certains pouvoirs à la compagnie Commerciale de Cable. Bill (No 21) concernant la compagnie du chemin de fer le Grand Tronc du Canada. Bill (No 23) à l'effet de constituer la compagnie du chemin de fer de Vaudreuil à Prescott;—et Bill (No 33) autorisant la compagnie de charbon et de navigation du Nord-Ouest (à resp. limitée) à construire et exploiter un chemin de fer à partir de Medicine Hat.

Comité des Banques et du Commerce: Bill (No 20) modifiant l'acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime de l'Océan.

Bill (No 24) à l'effet de constituer en corporation la compagnie de navigation à la vapeur d'Halifax (à resp. limitée);—et Bill (No 29) à l'effet de constituer la Banque Provinciale.

Comité des Bills Privés: Bill (No 18) à l'effet de constituer en corporation les piotes faisant le service entre Québec et Montréal.

Bill (No 11) concernant l'union de certaines Eglises Méthodistes et mentionnées. Avis donc aux intéressés.

LE BUDGET

Les estimations budgétaires pour l'année 1884-85 ont été déposées, hier, sur le bureau de la chambre. En voici un court résumé:

Table with columns: So. vice, Total 1882-83, Total 1884-85. Rows include Dette publique, Fonds d'amortissement, Travaux publics, etc.

COLLECTION DU REVENU

Table with columns: Douanes, Accise, Inspection du bois, Poids, mesures et gaz., etc. Total Grand total: 45,923,984 19 78,526,043 49

B. G. FUMEZ LES CIGARES

EL PADRE MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL.

REDUCTION DE 25 POUR CENT DE 1er FEVRIER jusqu'à ce qu'il soient tous vendus. Ce qui veut dire A MOITIÉ PRIX

BRYSON, GRAHAM & Co. Nos. 152 et 154, RUE SPARKS.

ROBES DE BUFFLES! ROBES DE BUFFLES!! Allez au grand DEPOT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encaissement de M. TACKBERRY, 29 RUE SPARKS.

CONTRAT DE MALLE DES soumissions cachetées, adressées au maître général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, VENDREDI 22 FEVRIER 1884, pour le transport des malles de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, dix-huit fois par semaine aller et retour, entre New-Edinburgh et Ottawa à partir du 1er Avril prochain.

DES avis imprimés, contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat, peuvent être obtenues aux bureaux de poste de New-Edinburgh et d'Ottawa au bureau du sous-secrétaire.

MAISON A VENDRE Une maison en bois, contenant onze chambres et arriérée en deux étages avec grand jardin, hangar et terrain spacieux, numéro 692 et 694, rue St. Patrick, Ottawa. Bonnes conditions.

ON DEMANDE Un garçon, âgé de 14 à 16 ans, pour se rendre à généralement utile dans une maison privée. S'adresser à Mue Bélanger, 284 rue Sussex.

Assortiment Complet E. G. LAVERDURE No. 96 Rue RIDEAU. 30 mars 1883

VIEUX DE 54 ANS L'ELIXIR Végétal Balsamique N. H. DOWNS A subi une épreuve de CINQUANTE QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les Rhumes, la toux, la Coqueluche et toutes les maladies des Pouxmons.

AMERS CANADIENS TRESOR DES DYPTEIQUES préparés aussi par le même, en vente chez les pharmaciens et en dépôt chez ELGAR ALARIE, 71 Rue Bolton, Ottawa, 6m.

Canadien du Pacifique Le dividende semi-annuel sur le capital-actions de la compagnie, au taux de trois pour cent par année, quant à l'arrangement intervenu avec le gouvernement du Canada, et un dividende-intéret semi-annuel supplémentaire, au taux de deux pour cent par année, déclaré par cette compagnie, formant conjointement un dividende semi-annuel sur le dit capital-actions au taux de Cinq pour cent par année

Chemin de fer du Nord A PARTIR DE LUNDI, 27 SEPTEMBRE 1883. Les trains circuleront comme suit: Départ de Montréal pour Québec, Arrivé à Québec, Départ de Québec pour Montréal, Arrivé à Montréal, etc.

